

De : [APR Strasbourg](#)

Envoyé le : mercredi 25 mars 2021

Objet : APR: annonce de l'AG annuelle et appel à cotisation

L'APR tiendra son Assemblée Générale annuelle mardi 20 avril 2021 à 17h en visio-conférence

Nous accueillerons toutes les personnes qui voudront bien s'inscrire en envoyant un mel au Président : heraud@unistra.fr

Seules les personnes à jour de leur cotisation pourront voter.

Pour cotiser, merci d'aller sur le site:

<https://www.apr-strasbourg.org/produit/adhesion-a-lapr/>

Rappel des objectifs de l'association:

L'APR a été fondée en 1987 à l'initiative de la Région Alsace et des services de l'Etat en région. Elle est actuellement hébergée par l'Université de Strasbourg (dans le bâtiment du PEGE, à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion).

L'APR constitue un lieu d'échange et de réflexion sur ses domaines d'intérêt centraux : l'analyse de l'évolution des territoires, particulièrement dans le périmètre transfrontalier du Rhin supérieur ; les études comparatives France-Allemagne ; les réflexions prospectives générales sur les grandes transitions contemporaines - démographique, écologique/climatique, numérique, etc. Cette plate-forme de réflexion est animée par des membres qui apportent leur expertise dans divers domaines, particulièrement l'économie, l'analyse statistique, la géographie, l'aménagement du territoire, les sciences et l'ingénierie.

La relation entre experts et citoyens se fait via l'organisation de conférences et séminaires. La localisation de son siège à l'université facilite et enrichit cette fonction. L'APR mène aussi une activité d'études, soit de sa propre initiative, soit en consortium avec d'autres institutions - équipes universitaires ou consultants. Des documents sont régulièrement mis en

ligne sur son site web (apr-strasbourg.org) et elle tient informé son réseau de correspondants via des Newsletters distribuées à plus de 800 personnes, principalement dans le Rhin supérieur.

L'APR a l'ambition de traiter de sujets actuels, mais sans céder aux effets de mode, avec du recul et en mobilisant des expertises scientifiques. L'angle d'approche relève de la *prospective* au sens d'une réflexion partagée entre acteurs et citoyens pour construire une ou des visions cohérentes du futur - des scénarios à la fois possibles et souhaitables - sur chaque sujet abordé. Il ne s'agit pas de deviner le futur mais d'analyser les dynamiques de long terme des systèmes et d'imaginer les stratégies qui mènent aux scénarios souhaités.

Ces dernières années, les travaux de l'APR ont porté sur :

- les enjeux du développement métropolitain de Strasbourg, et (particulièrement dans la période récente) les relations entre la métropole transfrontalière et ses ports
- les enjeux des réformes territoriales en Alsace et dans le Grand Est
- la cartographie des activités (économiques, technologiques...) et des flux de travailleurs dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- l'impact du changement climatique dans le Rhin supérieur et la complexité des politiques environnementales et climatiques au niveau des territoires
- les données statistiques permettant de caractériser l'évolution de l'Alsace dans son contexte national et transfrontalier
- la transition numérique et l'usine du futur
- la transition démographique, en lien avec les problèmes de vieillissement et de pauvreté
- l'évolution et les enjeux de la logistique
- l'image de l'Europe dans les pays membres de l'Union.